

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM TWO / ADDENDUM DEUX
July 17, 2019 / 17 Juillet 2019
F5211-190276

White Cloud Island – Concrete Crib No. 4 Demolition, White Cloud Island (Kidd Bay), Ontario / White Cloud Island - Béton Crib No. 4 Démolition, l'île White Cloud (Kidd Bay), Ontario

Q3. Using the Bar Scale under the Existing Site Plan (1/MA-01), the crib to be removed should measure 10m across on the Existing Concrete Crib Section (2/MA-01), but it's shown as 6.3m.

What are the cribs actual dimensions?

A3. The crib dimensions are 30 feet in width (9.1m) by 20 feet in length (6.1m).

Q4. Is there a spot to dispose of demolished materials on island or does it have to be barged and disposed of off site?

A4. Refer to Q1.

Q5. I assume only access by water? Is there any spots to land aircraft or helicopter?

A5. Access to the site is only by water. There are no spots to land aircraft or helicopter.

Q6. Is it known if existing concrete has rebar in it?

A6. Refer to Q2.

Q7. Will existing dock support construction equipment or all works off barge?

A7. All demolition works will be completed via barge.

Q8. Page 10 Environmental Procedures
DRAINAGE

.1 Provide temporary drainage and pumping required to keep excavations and site free from water.

It is our understanding that the work is to be completed from a floating barge.

A8. As per specification section 01 35 43 part 1.3.1, this general specification refers to work completed from land. Since the work in this project will be completed via barge, refer to specification 01 35 43 part 1.8 for environmental procedures pertaining to installation of a vertical silt curtain.

Q3. En utilisant l'échelle à barres dans le plan de site existant (1 / MA-01), le lit d'enfant à enlever doit mesurer 10 m de diamètre sur la section de lit d'enfant en béton existant (2 / MA-01), mais il est de 6.3 m.

Quelles sont les dimensions réelles des berceaux?

A3. Les dimensions du berceau sont de 9.1 m (30 pi) de largeur (6.1 m).

Q4. Existe-t-il un endroit où déposer les matériaux démolis sur l'île ou faut-il qu'ils soient débarqués et éliminés hors site?

A4. Voir Q1.

Q5. J'assume seulement l'accès par l'eau? Y a-t-il des endroits où poser un avion ou un hélicoptère?

A5. L'accès au site se fait uniquement par voie d'eau. Il n'y a pas de place pour atterrir avion ou hélicoptère.

Q6. Sait-on si le béton existant contient des barres d'armature?

A6. Voir Q2.

Q7. Est-ce que le quai existant supportera les équipements de construction ou tous les travaux en cale?

A7. Tous les travaux de démolition seront effectués via une barge.

Q8. Page 10 Procédures Environnementales

DRAINAGE

.1 Assurer le drainage et le pompage temporaires nécessaires pour maintenir les excavations et le site exempts d'eau.

Nous croyons comprendre que les travaux doivent être réalisés à partir d'une barge flottante.

A8. Conformément à la section 01 35 43 du cahier des charges, section 1.3.1, cette spécification générale fait référence aux travaux effectués à partir du sol. Étant donné que les travaux dans le cadre de ce projet seront achevés via une barge, reportez-vous à la spécification 01 35 43, partie 1.8 pour connaître les procédures environnementales relatives à l'installation d'un rideau à boue vertical.